

Noëlla Rouget. institutrice. résistante

Noëlla Peauveau est née à *Saumur* le 25 décembre 1919, de **Clément Peauveau** et **Marie Bossard**. La famille est catholique pratiquante. **Noëlle** accomplit sa scolarité au pensionnat *Saint-Laud d'Angers*. Elle fait du *scoutisme* au sein des *Guides de France*, et devient *cheftaine*.

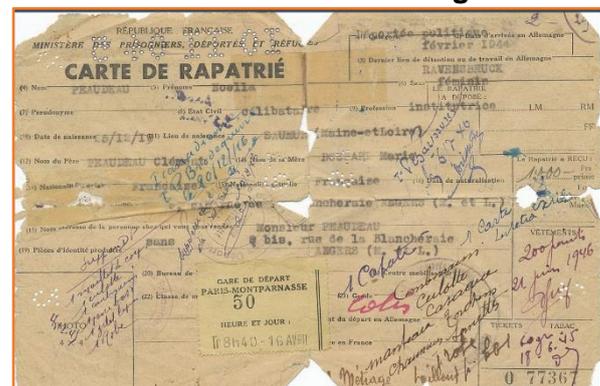
Lorsque la *France* est envahie en 1940, **Noëlla** est institutrice au pensionnat *Saint-Laud*. Elle ne supporte pas l'ordre nouveau qui s'installe à *Angers*, occupée par les *Allemands* depuis le 19 juin 1940, et elle demande ce qu'elle peut faire au jeune homme qui lui donne ce tract, face à cette Occupation. « *M'aider* », lui répond le jeune étudiant. **Noëlla** se met donc à distribuer des tracts à son tour, puis à les dactylographier et à les reproduire, à distribuer aussi des journaux clandestins ; toujours à l'insu de ses parents.

Elle devient ensuite *agent de liaison*, transportant valises ou autres serviettes dont elle ignore le contenu. En fait, **Noëlla** est entrée dans le réseau *Honneur et Patrie*, d'obédience *gaulliste*, constitué au début de 1941 autour de **Victor Chatenay**. **Noëlla** fait aussi partie du réseau anglais *Buckmaster Alexandre Privet*. Dans le cadre de ses activités clandestines, elle rencontre **Adrien Tigot**, un jeune instituteur stagiaire, sorti de l'*École normale*, il est plutôt d'obédience *communiste*. **Noëlla** et **Adrien** décident de se fiancer, les bans sont publiés, mais ils sont alors tous deux arrêtés, en juin 1943, **Adrien** le 7, **Noëlla** le 23. **Adrien Tigot**, après une parodie de procès, est fusillé le 13 décembre 1943, à *Belle-Beille*, avec six autres camarades. Les condamnés sont autorisés à écrire une lettre à leurs proches. Après la guerre, **Noëlla** trouva cette lettre dans laquelle **Adrien** lui demandait « *de vivre, de l'oublier et d'aimer* ». Le 9 novembre 1943, **Noëlla** quitte *Angers* pour *Compiègne*. Le 31 janvier 1944, elle est déportée à *Ravensbrück* avec presque mille camarades, dont **Geneviève de Gaulle**, arrivant dans la nuit du 2 février 1944. **Noëlla** devient le numéro 27 240 et rejoint le block 27, après quelques jours de quarantaine. Affectée d'abord à d'épuisants travaux en forêt, elle devient *Verfügbar*, c'est-à-dire employée aux corvées les plus dures. Le travail est imposé 12 heures par jour sauf le dimanche. À *Ravensbrück*, **Noëlla** se lie d'amitié avec plusieurs déportées, parmi lesquelles **Geneviève de Gaulle**, **Germaine Tillion** ou encore **Denise Vernay**.

Le jeudi 5 avril 1945, **Noëlla** fait partie des 300 premières femmes françaises libérées en échange de 464 internés civils allemands venus du camp de *La Chauvinerie* (*Vienne*). A *Paris*, Le général de Gaulle est présent sur le quai. Après un passage au *Lutétia*, **Noëlle** regagne *Angers* le 16 avril, retrouve ses parents et son frère, qu'elle avait craint d'avoir perdus dans les bombardements de son quartier. Elle pèse 32 kilos, souffre d'œdèmes tuberculeux et n'a plus de maison. Elle passe trois mois dans un chalet en *Suisse* où elle est soignée et y rencontre son futur mari, **André Rouget**. Le couple s'établit à *Genève* après son mariage, en 1947. Deux fils, **Patrick** et **François**, sont nés de cette union. **André Rouget**, mort en 2005, était un *pacifiste*, très engagé au sein du *Service civil international* et défenseur de l'objection de conscience.

Longtemps, comme de nombreux déportés, **Noëlla Rouget** ne parla pas de sa déportation. Comme d'autres, ce qu'elle avait à raconter était inaudible. Pourtant, en 1965, elle est amenée à témoigner devant la *Cour de sûreté de l'État*, lors du procès de **Jacques Vasseur**. Elle retrouve en effet, dans le box des accusés, celui auquel elle doit son arrestation et celle de son fiancé, qui fut fusillé. Responsable de très nombreux assassinats et arrestations, il avait disparu à la fin de la guerre et était condamné à mort par contumace. Découvert et arrêté en 1962 à *Lille* où il se cachait pendant dix-sept ans, il est rejugé en 1965, à *Paris*. **Vasseur** est condamné à mort. **Noëlla Rouget** demande alors la grâce du condamné au général de Gaulle, président de la République, qui la lui accorde. Commuée en détention à perpétuité, sera ramenée à 20 ans de prison par **G. Pompidou** !

Dans les années 1980, devant la montée du *négaționisme*, y compris en *Suisse*, **Noëlla Rouget** sort de son silence. Dès lors, elle se met à témoigner, en particulier dans les écoles et les paroisses, en *Suisse*, en *Haute-Savoie* et dans l'*Ain*. **Noëlle Rouget** meurt le 22 novembre 2020 à *Genève*. Ses obsèques se déroulent le 9 décembre 2020, en l'église *Sainte-Thérèse de Genève*. Les honneurs militaires sont rendus à **Noëlla Rouget**, avant son transfert au cimetière des Rois, le Panthéon genevois, où elle repose désormais.



Noëlla Rouget a reçu la *Croix de guerre avec étoile de bronze* (1946), la *Croix du Combattant volontaire*, la *Croix du Combattant avec agrafe « Guerre 1939-1945 »*. Elle est *Commandeur de la Légion d'honneur* en 1995 et *Grand Officier de l'Ordre national du mérite* en 2009. Elle a en outre reçu, en date du 6 mai 1946, une reconnaissance appuyée du **Maréchal Montgomery** pour ses actions dans le réseau *Britannique*.

